n° CAS: MSDS



MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

:

Code du produit : 3501D

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.

107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba

400005 Mumbai - INDIA

T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699

info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 21/09/2018 1/10

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. **Substances**

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
SULPHURIC ACID AR	(n° CAS) 7664-93-9 (Numéro CE) 231- 639-5 (Numéro index) 016-020-00-8	99.5 - 100	C; R35	Skin Corr. 1A, H314
Eau	(n° CAS) 7732-18-5 (Numéro CE) 231- 791-2	0.5 - 1	Non classé	Non classé
Diphénylamine	(n° CAS) 122-39-4 (Numéro CE) 204- 539-4 (Numéro index) 612-026-00-5	0.01 - 0.05	T; R23/24/25 N; R50/53 R33	Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

		_	_	
4.1.	Description	doe pro	miore	COCOLIFC
	Description	ues pre		3 CCUUI 3

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle

si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation

cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

: Rincer la bouche à l'eau. En cas de malaise consulter un médecin. Premiers soins après ingestion

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Risque avéré

d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

prolongée.

Symptômes/lésions après inhalation : Mortel par inhalation.

Symptômes/lésions après contact avec la

peau

Symptômes/lésions après contact oculaire

: Peut provoquer une allergie cutanée.

: Provoque des lésions oculaires graves.

: Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au Symptômes chroniques

foetus.

www.lobachemie.com 21/09/2018 2/10

Fiche de données de sécurité

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de

rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau,

avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 21/09/2018 3/10

Fiche de données de sécurité

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Clear Colorless.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 21/09/2018 4/10

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Surchauffe. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Irritation : Non classé
Corrosivité : Non classé
Sensibilisation : Non classé
Toxicité à dose répétée : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Mutagénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 21/09/2018 5/10

Fiche de données de sécurité

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. **Numéro ONU**

N° ONU (ADR) : 1830 N° ONU (IMDG) : 1830 N° ONU (IATA) : 1830 N° ONU (ADN) 1830 N° ONU (RID) 1830

Désignation officielle de transport de l'ONU 14.2.

Désignation exacte : SULPHURIC ACID

d'expédition/Description (ADR)

Proper Shipping Name (IMDG) : SULPHURIC ACID Désignation exacte : SULPHURIC ACID

d'expédition/Description (IATA)

Désignation officielle pour le transport

(ADN)

: SULPHURIC ACID

Désignation exacte : SULPHURIC ACID

d'expédition/Description (RID)

: UN 1830 SULPHURIC ACID, 8, II, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT Transport document description (ADR) Description document de transport (IMDG) : UN 1830 SULPHURIC ACID, 8, II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

: 8

: 8

Description document de transport (IATA) : UN 1830 SULPHURIC ACID, 8, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS : UN 1830 SULPHURIC ACID, 8, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT Description document de transport (ADN) : UN 1830 SULPHURIC ACID, 8, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT Description document de transport (RID)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport

(ADR)

Etiquettes de danger (ADR) : 8



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 8

www.lobachemie.com 21/09/2018 6/10

: 8

: 8

: 8

Fiche de données de sécurité



IATA

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 8



ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

Etiquettes de danger (ADN) : 8



RID

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'embllage (ADR) : II
Groupe d'embllage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II
Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'embllage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : C1
Quantités limitées (ADR) : 1L
Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02

www.lobachemie.com 21/09/2018 7/10

Fiche de données de sécurité

Dispositions particulières relatives à : MP15 l'emballage en commun (ADR) Instructions pour citernes mobiles et : T8 conteneurs pour vrac (ADR) Dispositions spéciales pour citernes : TP2 mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) Code-citerne (ADR) : L4BN Véhicule pour le transport en citerne : AT : 2 Catégorie de transport (ADR) Danger n° (code Kemler) 80 Panneaux oranges 80 1830 Code de restriction concernant les tunnels (ADR) Code EAC : 2P - Transport maritime Quantités limitées (IMDG) : 1L Quantités exceptées (IMDG) : E2 Packing instructions (IMDG) : P001 IBC packing instructions (IMDG) : IBC02 IBC special provisions (IMDG) : B20 Tank instructions (IMDG) : T8 Tank special provisions (IMDG) : TP2 EmS-No. (Fire) : F-A EmS-No. (Spillage) : S-B Stowage category (IMDG) : C Stowage and handling (IMDG) : SW15 - Transport aérien Quantités exceptées avion passagers et : E2 cargo (IATA) Quantités limitées avion passagers et : Y840 cargo (IATA) Quantité nette max. pour quantité limitée : 0.5L

avion passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers

et cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers : 1L

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo : 855

: 851

seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 30L

(IATA)

Code ERG (IATA) : 8L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : C1
Quantités limitées (ADN) : 1 L
Quantités exceptées (ADN) : E2
Transport admis (ADN) : T
Equipement exigé (ADN) : PP, EP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : C1

www.lobachemie.com 21/09/2018 8/10

Fiche de données de sécurité

Quantités limitées (RID) : 1L Quantités exceptées (RID) : E2

: P001. IBC02 Packing instructions (RID)

Dispositions particulières relatives à

: MP15 l'emballage en commun (RID)

Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T8

Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour : TP2

vrac (RID)

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BN Catégorie de transport (RID) Colis express (RID) : CF6 Numéro d'identification du danger (RID) : 80

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Contains no substances with Annex XVII restrictions Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification

according to AwSV, Annex 1)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

Danemark

Recommandations règlementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product

Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct

contact with the product

The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work

with carcinogens must be followed during use and disposal

Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 21/09/2018 9/10

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3		
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3		
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3		
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1		
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1		
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A		
H301	Toxique en cas d'ingestion		
H311	Toxique par contact cutané		
H314	Causes severe skin burns and eye damage		
H331	Toxique par inhalation		
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques		
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme		
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion		
R33	Danger d'effets cumulatifs		
R35	Provoque de graves brûlures		
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique		
С	Corrosif		
N	Dangereux pour l'environnement		
Т	Toxique		

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 21/09/2018 10/10